

Il ne faudrait pas se borner aux objets auxquels se rattache certaine idée superstitieuse. Le domaine de nos fêtes populaires fournira pas mal de numéros à notre collection. Que dites-vous d'une série de maquettes représentant les géants de nos cortèges populaires ? *Gouyasse* d'Ath avec sa sémillante épouse *Madame Victoire*, *Ommegank* de Bruxelles, *Druon Antigone* d'Anvers, le *Lange Man* de Hasselt, et d'autres. Le dragon de l'inoubliable *Doudou* devrait y figurer aussi ; puis les « hommes habillés de lierre » qui se retrouvent dans plus d'une fête populaire ; et le pittoresque *Gille* de Binche, au costume luxueux et bariolé. Butinant ainsi au hasard, je trouve le loqueteux *Saint Mâcrawe*, cher au cœur des classes populaires liégeoises. Il y aurait lieu encore de s'occuper des marionnettes, dont s'amuse les spectateurs jeunes et vieux sur des scènes minuscules qui sont au nombre d'une vingtaine pour la ville de Liège seulement.

Ainsi conçue, la collection projetée pourrait prendre une certaine extension. Chaque classe de la société y fournirait sa part : toutes seraient mises à contribution, car qui oserait prétendre qu'il n'est pas par quelque côté sous l'empire des anciennes conceptions folkloriques ? Nos grandes dames sont souvent — en cachette — des batteuses de cartes très expérimentées : elles font des réussites, grandes et petites. On n'aura garde de se trouver treize à table : cela se voit tous les jours. Je me rappelle avoir passé une fois une après-dinée délicieuse sur la Semois à chercher la « bruyère blanche », un porte-bonheur par là, uniquement par complaisance pour la société qui était jolie. Je n'ai pas poussé l'amour du folklore jusqu'à vouloir conquérir la « peau de jeune loup » autre talisman des pays de la Semois, utile, celui-ci, contre l'ensorcellement. Ainsi, ne fût-ce que par égard pour les autres, oui, par simple amusement, le civilisé même accorde au folklore une certaine place dans son existence.

J'ai la conviction que tout chercheur en folklore s'est formé un petit cabinet ethnographique ayant trait à son entourage. Pourquoi ne réunirait-on pas un jour ce que notre pays peut encore fournir ? On constituerait ainsi une collection très curieuse pour l'histoire de notre développement intellectuel, et qui pourrait donner une idée concrète des liens par lesquels nous tenons encore au moyen-âge.

Aug. GITTÉE.



## RÈCURE-POTS, RÈCURE-PELLES

*I gn'avent in djou in rwè qu'avent trwès bellès filles.*

*Il aureut bin volu savet el quelle este qui l'wayeut l'pus volti.*

*« Mi, di-st-elle el pus vièye, djè vos aime t'ostant qu'les diamants d'vo couronne et qu'tous les cins qui r'luchneu sus les manteaux des avierges.*

*— Mi, di-st-elle el deuzième, djè vos wè co pus volti qu'tous les sous d'our et d'ardjint qui sont mouchi dins vos grands coffes, et qu'tous les sins d'cuive qui dormneu dins les bourses de sûr et dins les vièyès tchausses !*

*— Mi, di-st-elle el trwèzième, mon père, djè vos aime comme el sé !*

*— Vous, di-st-i l'rwè à l'première, vos aurez toutes mes terres et tous mes châteaux. Vous, di-st-i à la deuzième, vos aurez tous les liards et tous les squélins qui ont fait suer tous les djins d'avaur-ci.»*

*Et, s'tournant invié l'pus djonne, i li mousse l'huche en flijant des grands is :*

*« Allez-vous en plus lon et co pus lon, vos n'astex pus m'fê ! Hazard qu'on vos aura candji à l'berce. Vos s'riq meyeuse pou warden les vatches et les bédots !...»*

*El pouve princesse s'in va brèyant...*

*A l'fin, elle arrive dins n'vièye auberge au mitan du bos, ayu v'ninment mindji les roullis et les cacheux.*

Il y avait un jour un roi qui avait trois jolies filles.

Il aurait bien voulu savoir laquelle le voyait le plus volontiers<sup>(1)</sup>.

« Moi, dit l'aînée, je vous aime tout autant que les diamants de votre couronne et que tous ceux qui reluisent sur les manteaux des Vierges.

— Moi, dit-elle la deuxième, je vous vois encore plus volontiers que tous les sous d'or et d'argent qui sont cachés dans vos grands coffres, et que tous ceux de cuivre qui dorment dans les bourses de cuir et dans les vieux bas !

— Moi, dit la troisième, mon père, je vous aime comme le sel !

— Vous, dit le roi, à la première, vous aurez toutes mes terres et tous mes châteaux. Vous, dit-il à la deuxième, vous aurez tous les liards et tous les escalins qui ont fait suer les gens de par-ici.»

Et, se tournant vers la plus jeune, il lui montre la porte, en faisant de grands yeux :

« Allez-vous en plus loin et encore plus loin, vous n'êtes plus ma fille ! Peut-être on vous aura changée au berceau. Vous seriez meilleure pour garder les vaches et les moutons !...»

La pauvre princesse s'en va pleurant...

A la fin, elle arrive dans une vieille auberge au milieu du bois, où venaient manger les rouliers et les chasseurs.

(1) « Voir volontiers » wallonisme, pour « aimer, chérir. »

On l'a layi dins l'fourni pou scurer les casseroles et les marmites.

Et comme elle ne voulait nin dire d'ayr est-ce qu'elle vèneut, ni commint est-ce qu'on l'huqueut, on li a mis tout d'suite in spot : « Récure-pots, Récure-pelles. »

A quéques djou d'là, le rwè vint aveu les seigneurs pou cachi l'cerf au bos.

« Leyèz-m' fer l'mindji du rwè, di-st-elle Récure-pots, Récure-pelles. Quand djè cherveus dins s'château, il a mindji d'mes wauffes et d'mes res'ons co pus d'cint coups. »

V'la qu'elle se met à fer des bellès plat'nées de grèves, des toutes souvtes de mouchons, de cuisses de chèvreux et de pêchons à l'escavèche.

Li rwè, à l'vue d'in parèye dalla'che dins 'n' petite auberge es met à dire qu'i n'aveut nin pus bia dins s'palais.

Il commence à mindji :

« C'est drôle, di-st-i, ça sint si bon, ça à si bel air et ça n'a point de goût ! »

I saye de tous les plats et de toutes les sauces...

A l'fin i d'mande in p'tit bouquet d'pain sèche aveu n'miette de sé !

Adon v'la l'princesse qui s'aglégne à ses piéds.

« Wèyez bin, mon père, que dj'vos wèyeu t'aussi vòlti qu'les autes, quand dj'vos diseu que dj'vos aimeu comme el sé : on n'saurent s'en passer in seul djou ! »

Le rwè l'a pris su s'cœur et l'a ramené à caroché en li disant tout bas :

« Desplus qu'vos astiz partie djè n'trouveus t'cussi bin, pus d'gout à rin!.. »

V'la comme djè l'ai toudis oyu conter. Mais s'il i v'raî hier, i l'est co aujourd'hui !

Conté à Thuin, vers 1865, par une femme âgée.

On l'a laissée dans le fournil pour écurer les casseroles et les marmites.

Et comme elle ne voulait pas dire d'où elle venait ni comment on la nommait, on lui a donné tout de suite un sobriquet : « Récure-pots, Récure-poèles. »

A quelques jours de là, le roi vient avec les seigneurs pour chasser le cerf dans le bois.

« Laissez-moi faire le « manger » du Roi, dit Récure-pots. Récure-poèles. Quand je servais dans son château, il a mangé de mes gaufres et de mes ratons plus de cent fois. »

Voilà qu'elle se met à faire de belles « platées » de grives, de toutes sortes d'oiseaux, des cuisses de chevreuils et des poissons à l'escavèche.

Le roi, à la vue d'un semblable remueménage dans une petite auberge, se met à dire qu'il n'avait pas plus beau dans son palais.

Il commence à manger :

« C'est drôle, dit-il, ça si bon, cela si bel air et cela n'a point de goût ! »

Il goûte de tous les plats et de toutes les sauces...

A la fin il demande un petit merceau de pain sec avec un peu de sel.

Alors, voilà la princesse qui s'agenouille à ses pieds :

« Vous voyez bien, mon père, je vous aimais tout autant que les autres, quand je vous disais que je vous aimais comme le sel : on ne saurait s'en passer un seul jour. »

Le roi l'a serrée sur son cœur et l'a reconduite en carrosse en lui disant tout bas :

« Depuis que vous étiez partie, je ne trouvais aussi bien, plus de goût à rien... »

Voilà comment je l'ai toujours entendu raconter. Mais si cela était vrai hier, il l'est encore aujourd'hui.

M<sup>me</sup> IRMA MARÉCHAL.



## LES NAINS.

### VI.

#### Le « Sotai » de la Havée.



On loin de Verviers, à la limite du village de Stembert, s'ouvrait, avant la construction de la chaussée qui va vers la Gileppe, un chemin bas et sombre, bordé de deux haies énormes.

À l'entrée de ce chemin, qu'on désignait sous son nom wallon de *Havée* « chemin encaissé », et qui avait très mauvaise réputation, s'élevait une petite ferme, à laquelle un Sotai de la Chantoiré voisine s'était attaché.

Régulièrement chaque soir, il y faisait visite et passait la veillée avec les gens de la maison. On ne tarda pas à remarquer qu'il aimait la fille du fermier, qui était fort jolie.

Les parents décidèrent d'écarter le Sotai. Mais celui-ci, trouvant porte close, s'asseyait au pied d'une meule, vis-à-vis de la ferme, qu'il ne quittait pas des yeux, et ne laissait la place que bien tard.

Voyant cette constance du petit homme, le fermier redouta le pouvoir mystérieux que le peuple attribue à ces êtres. Il recourut aux lumières d'un vieillard réputé pour sa sagesse. Celui-ci conseilla à la jeune fille, quand elle verrait venir le Sotai, de se tourner la face du côté où le soleil se lève.

Le lendemain, suivant ce conseil, elle alla se poster devant le sentier qu'avait coutume de suivre le nain. Elle se tint là dans cette position de dédain suprême qu'on lui avait recommandée. Quand le Sotai la vit, il s'arrêta surpris, troublé, puis il rebroussa chemin.

Les deux jours suivants à la même heure, la même scène se reproduisit. Mais à la troisième fois, la tristesse du nain tomba subitement pour faire place à une indignation, à une colère sauvage.

Plein de rage, il cria en guise d'adieu, cette menace étrange :

*D'pâte (d'épi) à pâte dj' a-st-apwerté (apporté)*

*D'pâte à pâte dju répwettret (emporterai)*

Il disparut et l'on ne vit plus à la Havée ni lui ni ses pareils.

(1) *Tchantwère* « entonnoir où l'eau s'engouffre en mugissant. » Ce nom est un reste de la croyance populaire, suivant laquelle les eaux de la Vesdre s'engouffraient jadis dans les galeries souterraines de la grotte ainsi nommée. Cf. LEVAUX, p. 55 et 213.

Les paroles qu'il avait prononcées devaient cependant contenir une terrible prophétie : la croyance populaire affirmait, en effet, que toutes les menaces des nains mystérieux devaient se réaliser.

L'inquiétude envahit l'esprit du fermier ; les soucis le harcelèrent jour et nuit ; il perdit cœur à la besogne et ses affaires en pâtirent.

Plusieurs années après, un couple de Sotais reparurent dans le pays ; ils vinrent d'établir aux abords du village et asseoir leur foyer au pied d'un charme du grand Pré de Marly. Leur présence parut un nouveau présage de malheurs, d'autant plus que, la nuit venue, le Sotai et sa compagne quittaient leur asile et se dirigeaient vers la Havée.

Insensiblement la métairie perdit sa prospérité, et la déchéance ne tarda point à entrer dans la famille.

Ainsi se vérifia la terrible menace du Sotai de la Havée.

Résumé de Jean LEVAUX, *La Chantoire et les Nutons du Val St-Anne*, 3<sup>e</sup> éd. in-8<sup>o</sup> Verviers, 1889, pp. 279-93. — La variante que j'ai relatée dans *Wallonia* I, p 62, contient plusieurs détails absents de celle-ci, et qui ont pu être empruntés à d'autres légendes locales des Sotais.

## VII

### Mignon et le nain Tonké.

Depuis l'époque très reculée où ils étaient venus établir leur demeure dans la grotte de la Chantoire, les nains avaient déterminé nettement les limites de leur domaine. Une menace terrible pesait, au rapport de la légende, sur le nain qui eût dépassé d'un seul pas ces limites : il devait périr. Une loi inviolable défendait même de quitter la grotte pendant le jour. Aussi, jamais un habitant de la vallée n'avait aperçu un Sotai avant le coucher du soleil.

Un jour cependant, le plus jeune des Sotais s'aventura à sortir de la sombre retraite et osa se montrer à la lumière. On prétend même encore tracer son itinéraire : descendant du Val Sainte-Anne par le sentier abrupt et tortueux qui mène de l'ouverture de la grotte à la rive, le nain suivit les méandres de la Vesdre et arriva au bord du ruisseau des Croisiers, continua sa marche vers Halmonster et atteignit le plateau des Croisiers. De là, le jeune Sotai descendit les pentes douces de la montagne, puis, à gauche, derrière les taillis, il découvrit une nappe d'eau et entendit de loin le murmure d'une fontaine.

Là, il s'arrêta, à la vue d'une jeune fille qui, apercevant ce personnage étrange, et frappée de son air timide et doux, le laissa s'approcher.

Le nain, ému lui-même, offrit à la jeune fille un épi d'or qu'il portait à la main. Après quoi, il repassa le ruisseau et s'enfuit rapidement.

Cette jeune fille, suivant la légende, s'appelait Mignon. Depuis un an, elle était fiancée à un soudard du château de Limbourg dont la tradition a également conservé le nom. Il se nommait Conrad.

A la veillée, Mignon fit connaître son étrange rencontre et décrit le corps disgracieux du nain, sa tête énorme où brillaient deux yeux tout

grands dilatés, son costume bizarre, les mèches de son épaisse chevelure qui retombaient éparses sur son dos.

On la rassura et elle reçut le conseil de le questionner à la prochaine rencontre. C'est ainsi qu'elle apprit son nom de Tonké.

De son côté, Conrad, voyant les deux épis prodigieux qu'elle avait reçus, lui conseilla de faire au Sotai un accueil aimable et de provoquer ses cadeaux.

Mignon reçut donc, à chaque rencontre le même présent ; or, ces épis étaient si riches, qu'il n'en fallait que vingt pour faire une gerbe. D'autre part, les visites de Tonké se renouvelaient avec tant de régularité que peu à peu les gerbes s'amoncelèrent. Une grange en grosses pierres bleues, isolée de la métairie, fut destinée uniquement à les recueillir. Cette petite construction s'élevait au nord-est de l'ancienne commune des Croisiers.

Le dragon et sa fiancée attendaient impatiemment que la grange fut pleine pour célébrer leur mariage par un festin et des fêtes superbes.

Un jour, elle le fut en effet et Conrad dit joyeusement à la jeune fille :

« Tu seras dragonne,  
Mignon ma mignonne ! »

Chose étrange ! il sembla aux deux fiancés, comme par un écho, redire dans le taillis voisin la même phrase avec l'accent de la plus amère ironie.

Or, le jour même, vers minuit, au sein du calme éclata soudain un ouragan terrible. Les éclairs sinistres, la pluie torrentielle marquèrent le sommet des collines de Limbourg et des Croisiers. Les lueurs laissèrent voir, autour de la grange aux gerbes merveilleuses, une légion de nains se réunir de tous les côtés à la fois et détruire en quelques instants les gerbes merveilleuses.

C'était la vengeance de Tonké.

Le lendemain matin, Conrad apprit avec le plus violent dépit, le terrible événement et, couvert de honte, il s'enfuit à travers le bois de Bilstain.

Quant à Mignon, comme elle errait le soir, dans les environs de la fontaine, elle vit Tonké expirant sur la rive qu'il avait imprudemment franchie.

Pendant la nuit suivante, à minuit, la troupe des Sotais s'achemina à pas lents dans le vallon, pour relever la dépouille de Tonké et l'emporter dans la grotte de la Chantoire.

Arrivés à la plus vaste des salles souterraines, tous les Sotais, suivant un usage de leur race, s'accroupirent autour du cadavre et restèrent longtemps plongés dans un morne silence. Puis, se levant ensemble, ils répétèrent plusieurs fois, dans un religieux respect, à des intervalles

réguliers, une complainte bizarre qui finissait par ces mots :

*Douki ! douki ! n'doukir:n avou !*

Par la suite, plusieurs fermiers tentèrent de relever de ses ruines la grange en grosses pierres bleues : ce fut peine inutile. La légende affirme qu'aussitôt les Sotais revenaient, la nuit, en arracher le chaume et en ébranler les étais fragiles, et qu'alors l'air se remplissait de vagues murmures, interrompus de temps en temps par ces mots :

Tu seras dragonne,  
Mignon ma mignonne.

Très longtemps et jusque dans les toutes dernières années encore, la grange resta dans le misérable état où l'avait laissée l'orage de la nuit fatale.

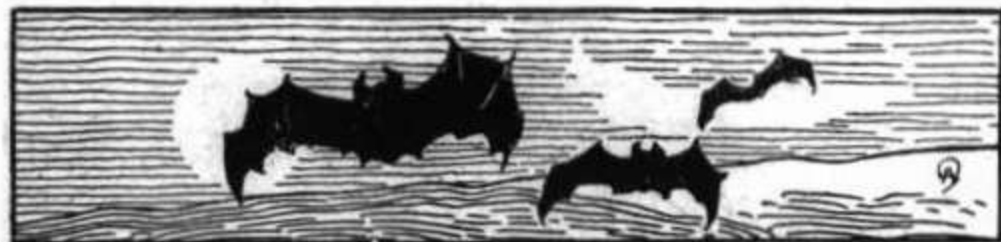
Non loin de là, au fond du ravin, qui sépare le territoire des Croisiers du bois de Belvaux, se voit aussi la *fontaine à Mignon* et, tout près, la petite éminence d'où jaillit la source et qu'on a dénommée *Tonkheid*<sup>2</sup>, en souvenir du malheureux Sotai.

Résumé de LEVAUX, *ibid.*, p. 257 à 277.

ARTHUR FASSIN.

(1) « Le mot *Douki* appartient prétendument à la langue des Sotais, et c'est le seul qui n'ait pas disparu avec les mystérieux habitants de nos cavernes. On a voulu le traduire par mourir, et, dans cette interprétation, la phrase signifierait : Mourez! mourez! nous aussi nous mourrons! » Note de LEVAUX. — [Dans une rédaction peu différente de cette légende, parue un an plus tard dans *La Tradition*, IV, 306-12, l'auteur, M. H. van Elven, parle d'une interprétation euskarienne (?) d'après laquelle il faudrait traduire ainsi: «Criminel! criminel! il était criminel!» [O. C.]

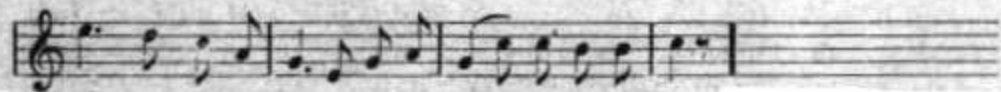
(2) Ce mot pourrait signifier *heid* ou éminence de *Tonké*; mais il est plus facile, dit LEVAUX, de se rappeler l'ancienne orthographe *Tongreheid*, que l'on rencontre dans de vieux documents.



## LA BAGUE VOLÉE



« Où allez - vous, jeune fil-lette, Ici de - dans ce bois seu-lette? - Je vais por-



ter 'n' bague à ma tante, ayez pi - tié de moi, do-lente.

- |   |  |
|---|--|
| 2. J'aurai tes bagu's et tes anneaux<br>Et tout c'que tu as de plus beau<br>Et ton honneur, ton cœur en gage<br>Ici dedans ce vert bocage.»               | 7. Se faisant servir à souper<br>Le lendemain à déjeuner<br>L'plus jeun' des trois va-t-à sa poche<br>Il laisse tomber une bagu'en or.                               |
| 3. La bell' commence une oraison<br>En demandant à Dieu pardon<br>A Dieu pardon, miséricorde...<br>.....  | 8. L'malt' du logis, tout au plus vite<br>V'là qu'il s'abaisse et la relève:<br>« V'la 'n' bague en or qu'est bien jolie<br>Combien coûte-t-elle, je vous en prie? » |
| 4. L'ont pris la fille, l'ont violée<br>Et puis après l'ont massacrée;<br>Ils l'ont jetée hors du passage<br>Si l'ont-ils couverte de feuillage.          | 9. — « Oh! nous n'Tavons pas achetée<br>Et si n'Tavons-nous pas volée;<br>C'est un' bell' dam' sortant d'l'église<br>La laisse tomber, moi j'Ta relève »             |
| 5. L'plus jeun' des trois dit aux deux aut'<br>Nous avons offensé grand Dieu!<br>Elle crie pitié, à Dieu vengeance,<br>Nous s'rons punis de ciste offence | 10. — « V's avez menti comm' trois lurons<br>C'est da ma fill' voilà son nom,<br>C'est sa bagu' d'or. Où est ma fille<br>Où l'av' vous mise, je vous en prie? »      |
| 6. Ils ont marché, très fatigués,<br>Allant demander à loger.<br>Ils ont frappé à une porte<br>Chez le père de la fille qu'est morte.                     | 11. . . . .<br>. . . . .<br>« Venez mayeur, venez sergents<br>Renfermez-moi ces trois lurons! »  |

Chanté en 1893 par Madame Jeanne Gérard, de Vottem (Liège). La chanteuse répétait deux fois chacun des deux distiques qui composent chaque couplet.



## LES BEOTIENS DE DINANT.

Suite. Voir la table du tome I.

### 18. L'ÉGLISE REÇULÉE.

Près du portail de l'église, une vache s'était oubliée. Grand émoi. Les commères allaient et venaient, criant au sacrilège, assourdissant les oreilles de leurs hommes. Et tous de laisser fourches et fléaux et d'aller entourer le corps du délit qui gisait là, froid et onctueux.

Que faire? que faire?...

Les pères conscrits s'assemblent sous le porche et bref, il est décidé d'éloigner l'église de l'infeste matière.

A l'œuvre donc!

Sans plus tarder, les jeunes gens s'arcbutent aux murs et raidissent les jarrets.

L'un d'eux, à force de se démener, sent son pied glisser dans la bouse.

« Allons, courage, compagnons, elle recule! » dit le malin qui ne songeait qu'à son église.

Jules LEMOINE, *le Folklore au p. w.* Gand 1892, p. 116. C'est une variante du conte qu'on peut lire dans notre tome 1<sup>er</sup> p. 100; on peut aussi rapprocher la facétie de la *Roche déplacée*, t. 1. p. 131.

### 19. L'ASTRE INCONNU.

Deux copères étaient venus à Liège, quittant leur ville pour la première fois. En parcourant la cité, bien des choses étranges se présentèrent à leurs yeux; mais ils s'étonnaient surtout qu'à la soirée, il fit si clair dans les rues.

A un moment donné, l'un des deux montre à l'autre un astre brillant au ciel.

— C'est à cause de cela, tiens, dit-il.

— Est-ce le soleil, ou bien la lune?

— Tu es un bon! pas plus que toi, je n'en sais rien; je ne suis pas de la paroisse.

### 20. DE QUEL CÔTÉ?

Les mêmes copères, un peu plus tard, sentant la faim venir, se mettent à la recherche d'une certaine auberge qu'on leur avait renseignée.

On leur dit que la maison s'ouvre sur l'autre trottoir. Ils y vont et, ne trouvant point, ils croient s'être trompés et s'adressent à un passant:

— Ne pourriez-vous pas dire où c'est, l'autre côté de la rue?

— Mais, c'est là, répond l'autre.

— *Bin* j'en viens, et les gens nous ont dit que c'était par ici!....

### 21. LA MANIVELLE LACHÉE.

Deux copères travaillaient à curer un puits. L'un d'eux se tenait au treuil et tournait la manivelle.

Quand vint l'heure du dîner, il s'agissait de remonter le camarade. C'était dure besogne, le copère suait et geignait.

Tout à coup, il remarque que, de l'autre côté, le bras de la manivelle marche seul.

« Hé, dit-il, au patient, ça ne te fait rien de monter plus lentement?

— Non, pourquoi?

— L'autre bras est toujours en arrière, mais au moins, il va seul, et je suis exténué.

— « *Bin*, change donc, gros malin! »

Et le manœuvre lâcha la manivelle!

### 22. LA LUNE AVALLÉE.

Un âne buvait dans la Meuse par un beau clair de lune. Tout-à-coup l'astre se cacha derrière un nuage. Comme les copères ne la voyaient plus dans l'eau du fleuve, ils crurent que l'âne l'avait avallée, et l'on éventra le pauvre animal pour retrouver la lune.

A un moment donné, les nuages s'écartèrent et la lune reparut dans les eaux.

— Aha! dirent les copères, elle s'était cachée au fond la poltronne! Elle avait peur de l'âne!

Pour éviter qu'elle ne recommencât et ne se perdit dans le fleuve, ils voulurent l'en tirer.

Seulement, comme ils se servirent de paniers et de nasses, elle fila par les trous, et, le matin, elle disparut pour tout de bon.

O. C.

Liège et environs.

(1) Le dicton *couyon comme li leune* « poltron comme la lune » semble être un rappel de cette facétie très populaire.





## NOTES ET ENQUÊTES

1. **La légende de Montaigle.** — Le château de Montaigle, à quelques lieues de Dinant fut fondé au douzième siècle par les sires de Courtenay et détruit par les troupes française d'Henri II. Ses ruines pittoresques, qui attirent les touristes ont fait l'objet, dans le *Petit Bleu* du 18 février dernier, d'une notice intéressante accompagnée du dessin que nous pouvons reproduire grâce à l'aimable obligeance de notre confrère. L'auteur de cet article signale, comme un guide excellent sur les lieux la veuve Godart qui tient un petit cabaret sur les bords de la Molignée.



Après qu'elle vous a conté l'histoire sommaire du château, si vous demandez à la veuve Godart quelques renseignements complémentaires, elle vous répondra « qu'on raconte bien des choses, mais c'est des *minteries* (mensonges) ». Et les *minteries*, c'est la légende suivante :

« Jadis vivait au beau pays mesan deux nobles familles, celle des Berlaymont et celles des Bioux, ennemis implacables — tels les Capulets et les Montaigus. — Or, il advint, comme dans la légende véronaise, que sire Gilles de Berlaymont aima la belle Midone de Bioux, se déguisa en troubadour, et parvint jusqu'à la gente damoiselle, qui s'enfuit avec lui revêtue du pourpoint de son page. Le mariage eut lieu dans le donjon de Montaigle. Le sire de Bioux furieux, les y assiégea : mais le manoir était imprenable et messire Gilles, dans

une sortie, se trouva en face du sire de Bioux. Il allait le frapper, quand Midone se jeta, suppliante, entre son époux et son père ; mais celui-ci tua sa fille d'un coup de lance et tomba bientôt lui-même blessé à mort par son gendre.

« Accablé de chagrin et de remords, le sire de Berlaymont alla chercher en Terre-Sainte oubli et pardon.

« Par les nuits obscures, le blanc fantôme de Midone erre encore dans les ruines du castel, — à ce qu'affirment du moins les *minteries* populaires — pour chercher le sire repentant. »

Quelqu'un connaît-il d'autre source cette jolie légende ?

2. **Le Chevalier aux deux femmes.** — Une autre légende a été l'objet dans le même journal, de plusieurs articles intéressants (n° des 19 et 22 février et 3 mars). Il s'agit d'une femme qui accepte une rivale, par amour pour son mari, cet amour étant plus fort que toute jalousie. M. Maurice Barrès, dans un livre récent, donnait à cette légende une origine espagnole. Or, elle existe à Bruges, et M. J. L. en a signalé une variante, pour la Wallonie, dans un livre, il est vrai, de compilateur parfois assez suspect. De son côté, M. L. H. retrouve la même philosophie dans Montaigne (*Essais* 1. ch. 30) le personnage dans Vikramorvacyâ de Kalidasa, et la légende dans la Vie d'Eliduc (XII<sup>e</sup> siècle) que Marie de France a traitée, dit-elle, « d'après un mult ancien lai Bretun ». M. L. H. conclut en constatant que de fait cet amour absolu et élevé, supérieur à la jalousie, étant possible en tous les temps et chez tous les peuples, il n'est pas inexplicable qu'on le retrouve dans des légendes pseudo-historiques comme dans d'admirables fictions d'art.

La variante wallonne signalée plus haut a été retrouvée par M. J. L. dans l'ouvrage suivant : « *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du Pays et Comté de Haynaut*, par le comte Joseph de Saint-Génois, membre de la Chambre de noblesse des Etats du Pays et Comté de Hainaut, M. DCC. LXXXII. » M. de Saint-Génois déclare avoir noté la légende d'après un vieux manuscrit du manoir de Trazegnies, aujourd'hui encore existant.

Nous empruntons l'analyse de M. J. L.

« Gillion, sire de Trazegnies et de Silly, épousa Marie fille du comte d'Ostrevant, « qui avoit reçu une éducation convenable à la cour de Baudouin, comte de Hainaut, « son parent, qui vivoit en 1117 ».

« Les noces furent célébrées au château d'Avesnes-le-Comte et Baudouin y assista. De là, les nobles époux se rendirent en leur terre de Trazegnies où ils coulèrent une douce existence. Un seul souci vint la troubler. Le sire de Trazegnies et sa compagne se désolaient de ne pas avoir d'héritiers. Ce regret se trouvait être tellement vif que le bon seigneur Gillion promit de faire un voyage aux Saints-Lieux, si le ciel bénissait leur union. Peu de temps après, la comtesse Marie se trouva enceinte et son noble époux songea à accomplir son vœu. Il lui fallait pour cela obtenir de son suzerain l'autorisation de quitter le pays. A cette fin, Gillion de Trazegnies lui envoya la requête suivante : « Sire, je vous supplie humblement que tant vous plaise faire pour « moi que jusques au chastel de Trazegnies vous plaise de venir, où vous pourrez voir « notre nouveau mesnage. »

« Ce à quoi le comte répondit : « Sire de Trazegnies, votre requette vous soit « ottroyée, car dit nous a esté à l'entour de vous en vos forestz a de grans cerfs où « pourrons prendre moult gros déduict. »

« Après plusieurs journées consacrées à la chasse, Gillion profita des excellentes dispositions de son suzerain pour lui arracher l'autorisation enviée. Il partit et arriva heureusement à Jérusalem où il accomplit ses dévotions. De la ville sainte, il s'enfuit à « Jafassé », où il fut attaqué par les Sarrasins et fait prisonnier par le Soudan.

« Pendant ce voyage, la comtesse avait mis au monde, dans le manoir de Trazegnies, deux jumeaux qui furent appelés Jean et Gérard.

« Inquiète de ne pas voir revenir son noble époux, la comtesse dépêcha en Palestine le chevalier Amaury, seigneur des Maires, qui nourrissait une secrète passion pour elle. Le chevalier retrouva Gillion prisonnier des Turcs, mais jouissant d'une douce captivité. Il lui fit croire que sa bien-aimée Marie était morte en donnant le jour à ses enfants. Cependant, Graciane, l'aimable fille du Soudan, s'était éprise du vaillant chevalier d'Occident; et croyant à la mort de sa femme, Gillion de Trazegnies fit de la jeune Maure son épouse adorée, union à laquelle le Soudan consentit, pensant fixer ainsi à jamais le courageux chevalier dans ses Etats, où il combattrait vaillamment contre ses ennemis.

« Mais les deux fils de Gillion furent à leur tour envoyés par leur mère à la recherche de leur père en Palestine. Il eurent le bonheur de le rencontrer. Gillion connut ainsi l'imposture d'Amaury, qui avait trouvé la mort dans un combat, et il résolut de retourner en Europe, ce qu'il fit avec l'assentiment du Soudan, père de Graciane. Celui-ci arracha pourtant au chevalier une promesse de retour.

« A Rome, Graciane reçut le baptême des mains du Pape, puis elle accompagna Gillion au manoir de Trazegnies. La rencontre des deux nobles femmes fut touchante, rapporte la chronique: elles ne conçurent nulle jalousie l'une de l'autre, mais virent dans cette double union les décrets mystérieux de la Providence.

« Les deux épouses de Gillion, liées de l'amitié la plus étroite, se retirèrent ensemble à l'abbaye de l'Olive, et Gillion s'en fut à Cambron où il possédait un alleu considérable.

« Graciane mourut la première et Marie la suivit deux jours après dans la tombe. Quand à Gillion, il repartit pour la Palestine, où il trouva la mort en combattant pour le Soudan, qui lui avait envoyé un message en Europe, lui rappelant sa promesse d'autrefois. »

3. **Les poissons à l'escavèche.** — Dans le conte que Mme Maréchal publie dans le présent numéro, ce plat namurois est cité dans le menu que la fille cadette prépare pour le roi son père. Voici la recette authentique des « poissons à l'escavèche ».

« Vous nettoyez avec grand soin vos poissons, qui ne doivent pas être de grande taille (prenez de préférence des brochetons, des perches, des barbillons et des anguilles). Lavez-les plusieurs fois et essuyez-les bien, pour les assécher, avec des essuie-mains parfaitement propres. Faites-les frire dans de très bon beurre frais, laissez égoutter le beurre quand ils sont frits et placez-les dans une terrine avec des tranches de citron et de petits oignons blancs.

« D'autre part, faites bouillir de bon vinaigre en quantité suffisante pour recouvrir les poissons, et mettez dans ce vinaigre des clous de girofle, du poivre en grain et une ou deux feuilles de laurier. Au moment où va se produire l'ébullition, ajoutez-y de la gélatine.

« Quand le vinaigre bout et que la gélatine est fondue, versez immédiatement le tout sur les poissons. Couvrez la terrine et placez-la dans un endroit frais.

« Le lendemain, l'escavèche sera à point.

O. C.



## DEUX FACETIES.

Je dois à la complaisance d'un ami d'origine nivelloise la communication d'un petit manuscrit intéressant. Il contient deux faceties qui furent contées à Liège, il y a près de quarante ans, pendant une soirée intime donnée chez des parents de mon ami, alors concierges au palais du Gouverneur de la province. Les deux contes, fort bien dits, ayant amusé la petite société, on pria le conteur d'en donner une copie, ce qui fut fait.

L'auteur du manuscrit se nommait François Viroux et il était âgé, à cette époque, de 60 ans environ. Originaire de Ciptet (Condroz) il était établi alors à Waret-la-Chaussée (prov. de Namur); une de ses filles était en condition chez Grandgagnage, le même qui fut président de la « Société liégeoise de Littérature wallonne » et à qui l'on doit le fameux Dictionnaire étymologique.

La première des faceties contées par Fr. Viroux a pour titre — dans le manuscrit — « Sermon sur le jeu de cartes. »

Deux témoignages viennent établir la popularité de ce conte.

Un ouvrier à qui je parlais de cette facétie, m'a dit l'avoir entendu conter par un jeune homme de Namur, il y a une vingtaine d'années, alors qu'ils « faisaient leur terme », en garnison à Louvain. Je me suis empressé de lui lire le manuscrit Viroux, mais malheureusement il n'a pu qu'ajouter un détail, resté seul assez vivace dans ses souvenirs. Le détail relatif au nombre 365 (ou 364) lui était inconnu.

Le deuxième témoignage est celui d'un autre manuscrit, dû à l'obligeante amitié de M. G. Willame, qui le tient lui-même d'un de ses amis. Ce petit manuscrit contient en outre une fantaisie d'origine littéraire — si l'on peut ainsi dire — où interviennent Pie IX et le cardinal Antonelli, ce qui lui donne une date.

La version nivelloise de notre facétie est plus complète, mais le style en est sensiblement plus froid. Elle nous a été très utile pour rétablir quelques omissions.

Dans la rédaction suivante, le ms. Viroux a été pris comme base; le style a été respecté, mais on a cru devoir rétablir les détails d'orthographe et de ponctuation qui avaient échappé à l'auteur, et je me suis permis de multiplier les alinéas pour faciliter la lecture.

Des notes indiquent les interpositions et les substitutions de phrases, nécessitées par des lacunes de détail qu'il était bon de signaler.

Grâce à ces trois versions, le récit suivant peut être considéré je pense comme très complet.

La seconde facétie que nous copions textuellement dans le ms. Viroux, est très connue aux environs de Liège; elle fait partie du répertoire de certains blagueurs de cabarets, au village. C'est à ce titre que nous la publions ici.

## I.

## Ce qu'on peut voir dans un jeu de cartes.

Un soldat étoit entré un dimanche dans l'église pour entendre la Ste messe comme c'est l'ordre de Sa Majesté ; il prit une chaise, se plaça au milieu de l'église, où étant assis, il prit un jeu de cartes, le plaça devant lui, avec le même sérieux que si c'étoit un livre de prières.

Le sergent ne manqua pas de remarquer une singularité aussi frappante, s'approcha à bas bruit du soldat et lui représenta le scandale d'une conduite pareille.

Le soldat écouta la remontrance de son sergent sans lui répondre un seul mot, ayant toujours les yeux attachés sur son jeu de cartes dans une attitude dévote et contemplative.

Oui mais, le service divin fini, le sergent fit attendre le soldat à la porte de l'église, lui ordonna de le suivre, et le conduisit au major du régiment, auquel le sergent porta plainte contre le soldat de l'indécence qu'il avoit commise dans l'église.

Le major regarde le soldat d'un air en colère et lui dit : « Puisque ta témérité t'a rendu assez hardi pour commettre un crime de cette nature, attends-toi à être puni sévèrement et sans grâce, si toutefois tu n'as pas de bonnes raisons pour ta justification.

— Il ne manque pas de bonnes raisons, répliqua le soldat ; si la place que vous occupez est une dignité que vous élève au-dessus de nous, elle exige que vous écoutiez tout le monde ; vous avez entendu la plainte de mon sergent, daignez entendre ma justification.

— Je le veux bien, dit le major. Explique-toi.

— Et bien, j'ai l'honneur de vous dire qu'un pauvre diable de soldat comme moi qui n'a que 5 sols par jour n'a pas trop de ce qu'il lui faut pour satisfaire au présent besoin de sa vie ; ainsi par ce moyen il n'a pas de quoi acheter une bible ni un autre livre de prières. »

Ayant fini son discours il présente un as au major et lui dit :

« Lorsque je vois un as, cela me rappelle avec joie qu'il n'y a qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, qu'un baptême, qu'une foi, qu'une loi ; autrement il n'y a point de salut à espérer.

« Un 2 me fait penser aux deux natures de Jésus-Christ, savoir : la nature divine et la nature humaine. (1)

« Un 3 me fait penser aux trois personnes de la Ste-Trinité, savoir : Dieu le père, Dieu le fils, Dieu le St-Esprit.

« Un 4 me fait penser aux quatre dernières fins de l'homme savoir : la mort, le jugement, le paradis et l'enfer ; la mort, ma dernière fin ; le jugement, ma dernière sentence ; le paradis, ma dernière récompense ; l'enfer, mon dernier châtement. » (2)

(1) Ms. nivellois : les deux larrons qui furent crucifiés aux côtés de Jésus.

(2) Ms. nivellois : les quatre évangélistes.

« Un 5 me représente les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, (1) Un 6 me présente la famille de Noé qui fut préservée du déluge : le père, la mère, leurs fils et leurs femmes. Un 7 me fait penser que Dieu créa la terre, la mer et tout ce qui y est contenu en six jours et qu'il se reposa le septième. Un 8 me rappelle les huit calvaires de Jérusalem. (2) Un 9 me fait penser aux neuf vierges qui vinrent adorer Jésus. (3) Et le 10 me rappelle les dix commandements de Dieu, donnés à Moïse sur la montagne de Sinaï.

« Les cœur et les carreau sont rouges ; il me semble voir couler le sang tout rouge du côté de Notre-Seigneur. Les pique et les trèfle sont noirs ; cela me dit que la vie de Jésus n'a été que peines et souffrances. »

Cela dit, le soldat saisit le valet de pique et le lance de côté, tout en colère, en le traitant de coquin et de manant. (4) Alors il continue :

« Les valets de cœur, de carreau et de pique me représentent les trois rois qui viennent adorer Jésus à Bethléem et qui s'agenouillèrent devant lui et se firent tout petits comme des valets devant leur maître. » (5) « Dans la dame je vois la reine de Saba, qui vint de l'extrémité du monde pour admirer la sagesse du roi Salomon. (6) Les rois me rappellent que je dois obéir au gouvernement et à mes chefs.

« Je trouve dans un jeu de cartes 365 points qui font les jours de l'année. (7) Je trouve aussi 52 cartes qui font les semaines de l'année. « Je trouve aussi 12 figures (8) qui font les douze mois de l'an.

(1) Ms. Viroux : « Un 5 me fait penser aux cinq vierges ayant leurs lampes allumées. Vous me direz qu'elles étoient dix ; mais il y en a cinq qui ne furent point admises à cause qu'elles se sont endormies ; pendant leur sommeil, leurs lampes se sont éteintes faute d'huile ; à leur réveil, elle coururent pour faire leurs emplettes ; pendant ce temps, l'époux est arrivé qui fermoit la porte de l'église (sic) ; elles ne sont plus rentrées dans la salle, comme vous savez. »

(2) Le ms. Viroux ne dit rien quant au 7 et, pour le 6, il rappelle la Création du monde en six jours, et le repos obligatoire du dimanche. Enfin à propos du 8, il parle de Noé et sa famille. Nous donnons la version nivelloise.

(3) Le ms. Viroux parle de 9 lépreux guéri par Jésus.

(4) Comme dans le ms. niv. nous intercalons ici ce détail que le ms. Viroux place en tête du discours.

(5) Ceci est du conteur dont il a été parlé plus haut. Le ms. Viroux ne parle pas des valets. Le ms. niv. dit ceci des mages : « Le roi de pique, le roi de trèfle et le roi de carreau me représentent les trois mages, et le roi de cœur, l'étoile brillante qui les conduisit à Bethléem. » Or quelques lignes plus haut, il dit des quatre rois qu'ils lui représentent l'autorité.

(6) Ms. niv.

(7) Le ms. niv. dit 366. Quel est le jeu où l'on compte ce nombre de points pour chaque couleur ou pour les quatre ensemble ? En prenant 1, puis 2, puis 3, de 1 jusqu'à 13 pour chaque couleur on arrive, si je compte bien, à 4 fois 91 égale 364.

(8) Roi, dame et valet de chaque couleur.



« De sorte qu'un jeu de cartes me sert de bible, d'almanach, de livre de prières, et pour jouer aussi à mon plaisir. »

Le major prit la parole :

« Mais tu ne dis rien du valet de trèfle, que tu as mis de côté en le traitant de coquin et de manant.

— Monsieur, je puis également vous satisfaire au sujet de cette carte, si vous voulez me promettre de ne point vous fâcher.

— Je te le promets, dit le major. Explique-toi.

— Et bien ce valet de pique me représente le bourreau de Caïphe qui a condamné Jésus à la mort; et aujourd'hui, il me représente mon sergent, ici présent, qui m'a conduit vers vous pour me faire punir. (1)

Le major regarda le soldat en riant et lui dit :

« Tu es le gaillard le plus fin, le plus rusé que j'aie jamais connu, car beaucoup de personnes d'esprit qui ont feuilleté un jeu de cartes toute leur vie entière, seroient bien embarrassées de trouver un sens aussi ingénieux que le tien. »

Il lui donna deux louis pour boire, le fit régaler par ses domestiques. Et il (le so'dat) fut exempt de prison et de châtement.

C'est le bonheur que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## II.

### Est-ce bien, ou mal ?

— En passant par la Barbarie et la Tartarie, un jour que c'étoit la fête de mon pays, il y faisoit si bon que je m'y suis marié.

— C'est bien, cela, Jean !

— Ce n'est pas si bien.

— Pourquoi cela, Jean ?

— Parce que je croyois épouser une jeune demoiselle, j'ai épousé une vieille grand'mère.

— C'est mal, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si mal.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce que la vieille grand'mère que j'ai épousée avoit deux cents muids d'épeautre.

— C'est bien, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si bien.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce qu'elle en avoit la moitié de pourri.

— C'est mal, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si mal.

— Pourquoi, cela, Jean ?

(1) Ms. niv. Le ms. Viroux dit simplement que cette carte représente le sergent accusateur.

— Parce qu'avec l'autre moitié, j'ai engraisé des cochons.

— C'est bien, cela, Jean.

— Oh ! ce n'est pas si bien !

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce que, en voulant conduire mes cochons à la foire, ils sont tombés dans la rivière.

— C'est mal, cela, Jean !

— Ce n'est pas si mal.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce que en voulant rattraper mes cochons j'ai attrapé un saumon.

— C'est bien, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si bien.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce que, en voulant griller mon saumon, j'ai mis le feu dans la maison.

— C'est mal, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si mal.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce que la vieille grand'mère étoit dans la maison qui fut brûlée, et moi, j'étois dehors et fus bien content.



## BIBLIOGRAPHIE

LÉON RAIPONCE. *Etude sur la Sorcellerie*. Broch. in-12 de pp. 105. Dour, typogr. A. Vaubert 1894. Prix: fr. 1.50.

Le travail de M. R. n'est pas fait au point de vue de nos études. C'est un coup d'œil rapide jeté sur la croyance à la sorcellerie et ce qui s'y rattache. L'auteur essaie de montrer comment, en se confondant avec la démonomanie, elle a pu amener les autorités à une répression cruelle et aveugle. On trouve d'intéressants détails sur le démon, les malélices, le sabbat, l'inquisition des sorciers, la procession et les exorcismes laïcs et autres. Le récit, par endroits très lyrique, est appuyé d'extraits de journaux, de fragments de poèmes et autres pièces justificatives — notamment « un procès de sorcellerie en 1611 traduit d'un ancien manuscrit » sur lequel, malheureusement nous ne trouvons d'autres indications d'origine qu'une signature « Th. Wenstenroad ». En résumé, le volume, très bien imprimé, plaira par sa variété au public pour lequel il est écrit, et servira à faire comprendre aux ignorants les côtés extravagants de la démonomanie au Moyen-âge.



## ADAMÉ, A MITAN, TOUT R'LETCHI !

FABLE NIVELLOISE

Il avoué in coup in leup éy in rnaud qu'a-  
vinné esté voler in terrain d'crème.

Comme il avinné fait couv'nance de mette  
inchenne leu provision, il avinné esté muchi  
leu terrain d'in in trou.

Lè rnaud aroû bi volu mindji l'crème à  
li tout seu.

Ça fait qu'in djou li rnaud dit dainsi au  
leup :

« O m'a d'mandé pou iesse parrain.

— Bi, di-st-i l'leup, s'o vos a d'mandé  
pou iesse parrain i faut daller. »

Eyé v'la lè rnaud évoye pou iesse parrain.

L'leup l'avoué bi dins l'idée dainsi ; mais  
m'gayard de r'naud stoû coureu au trou  
pou li daller au terrain à l'crème.

Quand i da ieu bi mindji, il a rvénu dleq  
l'leup.

« Qué nouvelle, di-st-i l'leup, ça a-t-i bi  
sté, éyé qué no avez d'né ?

— Waye, bi sté, di-st-i lè rnaud : « ada-  
mé » qu'o l'omme. »

Quèque temps par après, lè rnaud a co  
vnu dire au leup qu'o l'demandou co pou  
iesse parrain.

« I vos faut co iesse parrain ? di-st-i  
l'leup ; i m'chenne qu'i vos faut souvint  
iesse parrain !... »

Eyé v'la lè rnaud co vole au terrain.  
Quand i s'da ieu bi d'né, il a rvénu dleq  
l'leup.

Il était une fois un loup et un renard qui  
avaient été voler une terrine de crème.

Comme ils étaient convenus de mettre  
ensemble leurs provisions, ils avaient caché  
leur terrine dans un trou.

Le renard aurait bien voulu manger la  
crème à lui tout seul.

Ça fait qu'un jour le renard d't ainsi au  
loup :

« On m'a demandé pour être parrain.

— Eh bien, dit le loup, si l'on vous a  
demandé pour être parrain, il faut y aller. »

Et voilà le renard parti pour être parrain.

Le loup l'avait bien dans l'idée ainsi ; mais  
mon gaillard de renard était couru au trou  
pour aller au terrain à la crème.

Quand il a eu bien mangé, il est revenu  
chez le loup.

« Quelle nouvelle, dit le loup, ça a-t-il bien  
été, et quel nom avez-vous donné ?

— Oui, bien été, dit le renard : « entamé »  
qu'on l'omme. »

Quelque temps après, le renard est encore  
venu dire au loup qu'on le demandait pour  
être parrain.

« Il vous faut encore être parrain ? dit le  
loup ; il me semble qu'il vous faut souvent  
être parrain !... »

Et voilà le renard encore parti à la terrine.  
Quand il s'en est eu bien donné, il est reve-  
nu près du loup.

« Qué nouvelle, di-st-i l'leup, ça a-t-i bi  
sté éyé commint ç' qu'o l'omme, hon, cè-  
cil ?

— Waye, bi sté, di-st-i lè rnaud : « à  
mitan » qu'o l'omme. »

Quèque temps par après, vla co lè rnaud  
qu'a vnu dire au leup :

« Savez bi qu'o m'demande co pou iesse  
parrain ?

— Waye ? di-st-i l'leup. I vos faut toudis  
iesse parrain, vous !... Allez râte éyé r've-  
nez habie ! »

Vla co toudis lè rnaud incoureu au trou  
pou l'terrain d'crème. I s'da télmint d'né  
qu'il a tout r'letchi. Il a raccouru dleq l'leup :

« Qué nouvelle hon, di-st-i l'leup ? Avez  
tout fait, à c't heure, avé tous vos parrains,  
éyé commint ç' qu'o l'omme co, hon, cè-cil ?

— A c't heure, c'est l'derni, djé n'va pus,  
savez, di-st-i l'leup : o l'omme « tout r'letchi ».

Mais l'leup a bi compris à l'si çu qu'i volou  
dire, éy : s'a mi à courri après pou li d'ner  
'n' danse.

I dallou l'attrapper pa l'queue. Mais lè  
rnaud qu'avoué l'esquitté avé l'crème, li da  
squitté 'n' bonne floutche sus s'museau.

Eyé mi, in v'çant ça, dj'ai achte in p'tit  
tchl d'deux liard avé in cu d'verre éyé des  
djampe de festu, éyé d'sû r'venu d'sus.

« Quelle nouvelle, dit le loup, ça a-t-il bien  
été, et comment le nomme-on, donc, celui-  
ci ?

— Oui, bien été : « à moitié » qu'on  
l'appelle. »

Quelque temps après, voilà encore le  
renard qui est venu dire au loup :

« Savez-vous bien qu'on me demande  
encore pour être parrain ?

— Oui ? dit le loup. Il vous faut toujours  
être parrain, vous !... Allez vite et revenez  
habile ! »

Voilà encore le renard couru au trou  
pour la terrine. Il s'en est tellement donné  
qu'il a tout léché. Il est revenu près du loup :

« Quelle nouvelle, donc, dit le loup ? Avez-  
vous fini, maintenant avec tous vos parrains,  
et comment l'appelle-t-on, donc, celui i-ci ?

— Maintenant, c'est le derni, je ne vais  
plus, dit le loup : on l'appelle « tout léché ».

Mais le loup a bien compris à la fin ce  
qu'il voulait dire, et il s'est mis à le  
poursuivre pour lui donner « une danse ».

Il allait le prendre par la queue. Mais le  
renard qui avait attrapé la foire avec la  
crème, lui a lâché une ... sur le museau.

Et moi en voyant cela, j'ai acheté un petit  
chien de deux liards avec un derrière en verre  
et des jambe de fétus, et je suis revenu dessus.

Finale traditionnelle. Raconté à Nivelles (Brabant) par M. N. D. âgé de 82 ans.

EMMANUEL DESPRET.

